



CONVENTION D'AGRÉMENT

 **LE FRANÇAIS
DES AFFAIRES**



Entre les soussignés :

Le français des affaires
de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,
ci-après désigné LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE
5 rue Armand Moisant
75015, PARIS
FRANCE
représenté par sa Directrice, Mme Cécile ECALLE,

et **EFFICIA**
11T, rue Salomon Reinach
30000, NÎMES
FRANCE
représenté par son Responsable d'établissement, Monsieur Christophe NAVARRO

ci-après conjointement dénommés « les parties ».

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1. Description du partenariat

LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE autorise **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** à organiser, en qualité de centre agréé TEF, des sessions :

- du Test d'évaluation de français (TEF) et de ses variantes :
 - TEF Intégration, Résidence et Nationalité (IRN)
 - TEF pour l'accès au Québec (TEFAQ)
 - TEF Canada

selon les modalités décrites dans le livret du Responsable TEF mis à disposition par **LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE**

En conséquence, **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** a toute latitude pour faire état de son statut de centre agréé TEF dans tous ses documents publicitaires et sur son site Internet et pour utiliser le logo du TEF, le logo du Français des affaires, et le logo de la CCI Paris Ile-de-France dans le respect de leur charte graphique. **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** communiquera au **FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE** pour validation les documents de promotion sur le TEF en lien avec la charte graphique du **FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE**

EFFICIA (NÎMES - FRANCE) assurera la promotion du TEF auprès de ses clients et partenaires.

EFFICIA (NÎMES - FRANCE) informera **LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE** de toute modification apportée au nom de la structure ou à son statut, de l'éventuelle modification des locaux où des sessions du TEF sont organisées et de tout changement d'équipe, susceptibles de donner lieu à la mise à jour de la convention.

ARTICLE 2. Tarifs et facturation

EFFICIA (NÎMES - FRANCE) est libre de fixer le montant des droits d'inscription aux épreuves du TEF.

Les montants de reversement par candidat des droits d'inscription dont **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** doit s'acquitter auprès du **FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE** pour l'année 2024 s'élèvent à :

en

- Pour le TEF

TEF		TEF Canada et TEFAQ		TEF Intégration Résidence Nationalité	
Épreuve	Tarif en euros	Épreuves	Tarif en euros	Épreuves	Tarif en euros
Compréhension Écrite	25 €	CE	25 €	CE+CO+EE+EO	75 €
Compréhension Orale	25 €	CO	25 €		
Expression Écrite	25 €	EE	25 €		
Expression Orale	25 €	EO	25 €		
Lexique et Structure	25 €				

Ces droits peuvent, chaque année, faire l'objet d'une révision.

Aucun minimum de candidats n'est exigé pour l'ouverture d'une session.

À l'issue de chaque session, **LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE** établira une facture en euros à **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** correspondant aux types et nombres d'épreuves utilisés par session pour le TEF. Cette facture ne comportera pas de TVA en application de l'article 256 B du Code Général des Impôts.

Elle sera payable en un versement global en euros, dans un délai de 30 jours à compter de sa réception par **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)**

ARTICLE 3. Modalités et organisation du partenariat

3.1 Le responsable TEF

Au sein de **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)**, le responsable TEF chargé des relations avec **LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE** et de l'organisation des sessions TEF est Monsieur, Stéphane LILORA, Responsable centre TEF. En cas de remplacement, **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** est tenu d'indiquer au **FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE** le nom du nouveau responsable TEF.

Le responsable TEF chargé des relations avec **LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE** est responsable de l'ensemble des personnes impliquées dans l'organisation des sessions TEF. Il est le garant de la qualité de l'information et de l'accueil des candidats, de la standardisation des conditions de passation, de la sécurisation des épreuves, de l'intégrité de l'examen et de la confidentialité des informations et des résultats des candidats.

3.2 Les examinateurs

EFFICIA (NÎMES - FRANCE) atteste faire appel à des examinateurs qualifiés pour les épreuves d'expression orale du TEF. **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** s'engage à inscrire ses examinateurs dans le processus de suivi qualité de l'épreuve d'expression orale du TEF proposés par **LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE**. **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** communiquera en cas de changement la liste des nouveaux examinateurs dont l'état quantitatif et qualitatif sera validé par **LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE** au regard de l'organisation de ces épreuves.

3.3 Déroulement des sessions

EFFICIA (NÎMES - FRANCE) atteste disposer de locaux adéquats et de matériels suffisamment performants pour garantir des conditions de passation identiques pour tous les candidats.

EFFICIA (NÎMES - FRANCE) assurera le bon déroulement et la surveillance des épreuves écrites et orales selon les instructions reçues du **FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE** (cf. en particulier les livrets du Responsable TEF). **LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE** s'engage à faire parvenir en temps utile l'ensemble des documents nécessaires à la passation des différentes épreuves une fois les formalités d'inscription dûment réglées.

Les dates des sessions seront fixées chaque année par **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** qui devra avertir **LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE** dans les délais prévus dans le livret du Responsable TEF.

cu

À l'issue de chaque session, l'ensemble des documents de session, listés dans le Livret du responsable TEF, sera immédiatement déposé sur le Portail ou expédié pour correction au **FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE**. En cas de dysfonctionnement durant la session, le dépôt sur le Portail devra être accompagné de la feuille d'anomalie détaillant le déroulement des épreuves.

LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE s'engage à transmettre, dans les meilleurs délais, les résultats des tests et diplômes à **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** via le Portail, et, à chaque candidat, via un coffre-fort numérique.

3.4 Traitement des cas de fraude

Toute fraude sera signalée sur la feuille d'anomalie et devra faire l'objet d'un rapport détaillé de la part du centre agréé. **LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE** est susceptible de demander à **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** la réévaluation du candidat soupçonné de fraude. **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** supportera les coûts de cette réévaluation.

ARTICLE 4. Candidats en situation de handicap

EFFICIA (NÎMES - FRANCE) s'engage à suivre les recommandations émises par **LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE** concernant les dispositions spécifiques mises en place pour les candidats en situation de handicap.

ARTICLE 5. Protection des données à caractère personnel

LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE et **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** s'engagent à respecter l'ensemble de la législation protégeant les libertés et droits fondamentaux des personnes, et toutes les dispositions légales relatives à la collecte et au traitement des données personnelles, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) tel qu'adopté par le Parlement européen le 14 avril 2016 et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018.

Les parties s'engagent à ne pas divulguer les informations personnelles d'un candidat ni les résultats obtenus sans son autorisation préalable, ni à exploiter ces données à des fins commerciales.

EFFICIA (NÎMES - FRANCE) fera signer au candidat un formulaire d'inscription l'informant de son droit d'accès aux informations le concernant. La divulgation non autorisée d'informations personnelles ou de résultats engagera la seule responsabilité de la partie à l'origine de la divulgation.

Ni **LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE** ni **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** ne pourront être tenus responsables des conséquences de l'utilisation des résultats par des tiers.

ARTICLE 6. Audit

Dans le cadre du suivi des centres agréés, **LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE** est susceptible de mener un audit au sein de **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)**. Selon le contexte, cet audit sera associé à la phase de contrôle ou de radiation du centre.

Pour chaque session, **LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE** se réserve également le droit de désigner un représentant du **FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE** ou un organisme mandaté qui assistera au déroulement des épreuves. Les frais de déplacement et d'hébergement de ce représentant seront à la charge de **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** uniquement si cette intervention a lieu à la demande du centre agréé, sauf en cas d'audit consécutif à une fraude.

ARTICLE 7. Non exclusivité

La présente convention n'a aucun caractère d'exclusivité. **LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE** d'une part et **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** d'autre part, restent libres de passer des accords de même nature avec d'autres institutions de leur choix.

ARTICLE 8. Déclaration d'indépendance des parties

Chaque partie agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seule les risques et périls de son activité.

EN

ARTICLE 9. Durée de partenariat, résiliation et fin

9.1 Prise d'effet

La présente convention entre en vigueur à sa date de signature pour une durée déterminée de 3 ans. Elle pourra être renouvelée à l'issue de cette période sur demande de **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)**.

9.2 Rupture du partenariat

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de faute grave de la part de **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** ou de non-respect des consignes contenues dans les livrets du Responsable TEF, ou des instructions reçues du **FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE**, la présente convention deviendrait automatiquement caduque ; il en résulterait pour **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** le retrait du statut de centre agréé TEF du **FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE**. **LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE** confirmera cette mesure par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de rupture de partenariat, **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** ne pourra plus faire état de sa qualité de centre agréé TEF, ni faire d'action promotionnelle.

ARTICLE 10. Intuitu personae

Il est expressément convenu entre les parties que la présente convention est conclue intuitu personae, au regard des entités que sont **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** et **LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE** au jour de la signature de la convention.

Elle ne pourra être cédée, transférée ou transmise, à quelque titre que ce soit et de quelque manière que ce soit directement ou indirectement, à titre onéreux ou gratuit, par **EFFICIA (NÎMES - FRANCE)** ou par **LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE**.

ARTICLE 11. Règlement des différends et loi applicable

La présente convention est soumise à la loi française. Tout litige quant à l'interprétation ou l'exécution de la présente convention qui n'aurait pas été résolu à l'amiable sera soumis au Tribunal compétent du ressort de la Cour d'appel de Paris.

CN

La présente convention est établie en deux exemplaires, en langue française.

Fait à Paris le 21/02/24

Pour

EFFICIA

NÎMES - FRANCE

Christophe NAVARRO

Responsable d'établissement



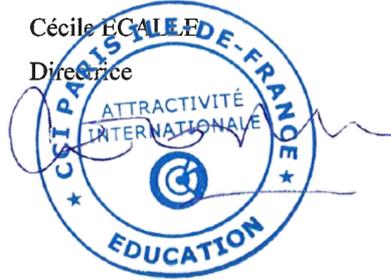
Le 15/02/2024

Pour

**LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DE LA CCI PARIS
ÎLE-DE-FRANCE
PARIS-FRANCE**

Cécile ECALF

Directrice



La Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France (CCIR) déclare gérer ses engagements contractuels au sein d'une base de données. A ce titre sont collectées les données personnelles figurant dans les conventions. Les destinataires de ces données sont les co-contractants, la direction générale de la CCIR, la direction en charge de la mise en œuvre de la convention ainsi que la direction des affaires juridiques et la direction générales adjointe des finances. La durée de conservation des données correspond à la durée de la convention toute reconduction comprise. Les données sont archivées selon le principe des archives publiques. La personne dont les données ont été collectées bénéficie d'un droit d'accès, mais également d'un droit de rectification ou de suppression qu'elle exerce